

TROPHEE DES 2 SAVOIE JEUNES

Mardi 7 avril et mercredi 8 avril 2026

Evian Resort Golf Club

Règlements généraux des épreuves du Comité Départemental

Les règlements du vadémécum fédéral, § 1.1 à § 1.5, s'appliquent aux épreuves de la Ligue et de ses Comités. Les dispositions des règlements généraux du Comité s'ajoutent à celles des règlements généraux du vadémécum fédéral.

Conditions de participation :

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses licenciés dans le département de la Haute-Savoie et de la Savoie à jour de leur licence et du certificat médical ou du questionnaire de santé.

Forme de jeu :

Stroke Play en formule score maximum 9 sur 36 trous – 18 trous par jour.

Conditions de participation :

Catégories Sportives	Née en	Index requis
U 12	2014 et après	< 36
U14 - Benjamin(e)	2012-2013	< 36
U16 - Minime	2010-2011	< 36

Départs et Longueurs :

Repères de départ : les distances de jeu préconisées par la ffgolf.

Engagement :

Les droits d'engagement de 60 € sont à régler au golf d'EVIAN. L'inscription des joueurs sera faite par leur club de licence via extranet (<http://xnet.ffgolf.org>).

Clôture des inscriptions : le 03 avril 2026 à minuit

Conditions particulières :

Reconnaissance possible 7 jours avant la compétition (hors WE). 6 départs sont réservés le lundi 6 avril à partir de 13h00. Réservation obligatoire auprès du golf.

Les voiturettes sont interdites pour la reconnaissance aux joueurs et aux accompagnants.

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de prodiguer des conseils. Toute infraction constatée entraînera un avertissement, puis en cas de récidive la disqualification du joueur concerné.

Suiveurs de parties U12 :

Les parties U12 seront suivies en priorité. Chaque club inscrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer au comité la liste des bénévoles présents sur place et disponible pour assurer le rôle de suiveur.

Pour les U12, chariot manuel obligatoire.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Classement :

Les 3 premiers scores brut de chaque catégorie seront primés.

Départage :

En cas d'égalité il sera organisé un Play-off en trou par trou, départ au 1.

Comité de l'épreuve :

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de chacun des comités départementaux.

Loïc LANDOAS
PRO- Entraîneur 74

Pascal BARON
Président CD74

Jean-Paul SIVERA
Président CD73

Jean-Pierre THEVENARD
Réfèrent jeunes 74

Comité Départemental de Golf de la Haute-Savoie
97A avenue de Genève 74000 ANNECY
SIRET 431 765 130 00015- N° Asso W 741 000 814

info@cdgolf74.com
<https://cdgolf74.com>

Comité Départementale de Golf de SAVOIE
90 rue Henri Oreiller 73000 CHAMBERY
Siret 44086574900012 n° RMA W732003854

jpsivera@cdgsavoie.com
www.cdgsavoie.com